

COMPTE RENDU DE REUNION
DE CONSEIL D'ECOLE EXTRAORDINAIRE

ECOLE : Maternelle Les Myosotis
Adresse : 5 rue Louis Carron
COMMUNE : La Plaine des Palmistes

DATE : le 15 mai 2020

ORDRE DU JOUR :

- Les modalités d'organisation de la scolarisation retenues à l'école maternelle Les Myosotis :
 - 1- Vie scolaire et sécurité sanitaire
 - 2- Organisation de la scolarisation
 - 3- Communauté éducative

RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU CONSEIL : début de la séance : 14h

Introduction :

Le conseil d'école est organisé en distanciel, l'accès aux locaux étant impossible pour des raisons sanitaires.

Remerciements : aux élèves, aux parents, à la municipalité (personnel communal compris), à l'équipe de circonscription, aux collègues (dont les membres du RASED et les AESH) pour leur implication pendant le confinement.

Présentation du Powerpoint – support de la réunion

Les écoles de la Plaine des Palmistes restent fermées aux élèves le 18 mai, mais la continuité pédagogique en distanciel doit être poursuivie et la reprise de l'enseignement en présentiel doit être préparée en cas de réouverture des écoles de la ville.

1- [Vie scolaire et sécurité sanitaire](#)

Le protocole sanitaire : *disponible sur le site de l'Académie.*

Il précise les modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Une série de vidéos et un kit d'affiches sont proposés pour accompagner la réouverture des écoles.

Ces documents ont déjà été reçus à l'école

Le jour de la rentrée, les élèves bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrières dont l'hygiène des mains. Celle-ci est adaptée à l'âge des élèves (création graphique, vidéo explicative, représentation de la distance d'un mètre, etc.). Cette sensibilisation est répétée autant que nécessaire, pour que la mise en œuvre de ces prescriptions devienne un rituel.

Entrées et sorties des élèves :

Avant l'arrivée à l'école, les parents sont invités à prendre la température de leur enfant. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus) l'enfant ne doit pas se rendre à l'école. Les personnels procèdent de la même manière. Nous avons prévu pour les écoles de la Plaine, la prise de température à l'accueil des élèves.

L'entrée d'école se déroulera dans les conditions suivantes en respectant les horaires déterminés ultérieurement :

Un ou plusieurs accueillants viendront filtrer les entrées et le flux des personnes. Ils seront munis par les services compétents de masques. Les parents déposeront leur enfant à l'entrée du portail indiqué et l'agent se chargera de l'emmener en classe.

L'après-midi la sortie d'école se déroulera dans les conditions similaires en respectant les horaires déterminés ultérieurement.

Nous remercions les parents d'éviter les regroupements devant les écoles.

La sieste :

Il s'agit de penser l'organisation des couchettes, le nettoyage des salles et la circulation des élèves.

Les récréations :

Elles doivent être organisées par groupe de classe ou de niveau, en tenant compte des recommandations relatives à la distanciation et aux gestes barrière. Les jeux de contact et de ballon doivent être proscrits, comme "tout ce qui implique des échanges d'objets".

Pour éviter les croisements de classes ou de niveaux, un planning des récréations est établi.

Lavage des mains en début et fin de récréation !

Les gestes barrières :

Ils sont respectés par tous à tout moment.

La distanciation physique :

Cette distance est d'un mètre entre chaque élève.

Le lavage des mains :

Le lavage des mains à l'eau et au savon pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre. Il doit être réalisé à minima à l'arrivée dans l'école, avant de rentrer en classe, notamment après les récréations, avant et après le repas, avant d'aller aux toilettes et après y être allé, après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué, le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

À défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée (sous la surveillance d'un adulte).

Question : Est-ce que l'utilisation de solution hydroalcoolique s'appliquera également aux petits ?

Cette question sera remontée et une réponse sera apportée ultérieurement.

Le port du masque :

Pour les personnels, les autorités sanitaires recommandent le port du masque anti-projection, également appelé masque « grand public ».

Pour les élèves des écoles maternelles, il est "à proscrire".

Pour ceux des écoles élémentaires, il n'est pas recommandé, mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter sans risque de mauvais usage.

Des masques pédiatriques seront fournis pour les élèves présentant des symptômes.

La distribution des masques a déjà commencé pour les enseignants et les AESH.

A partir de l'ouverture, des masques pédiatriques seront reçus et seront utilisés si un élève présente des symptômes.

Reste à savoir si l'académie fournira des masques aux familles venant inscrire leurs enfants ?

Questions : un lieu d'isolement sera-t-il prévu pour les enfants ou adultes présentant des symptômes de COVID-19 ?

Les masques pour les enfants à risque seront-ils autorisés ? Si oui, seront-ils fournis par l'Education Nationale ou devront-ils l'être par les familles ?

On pourrait demander à ce que ces enfants portent des masques pour leur protection ? Il existe une Foire aux Questions qui peut apporter des réponses à ce type de questions, mais elle a été remaniée et la directrice s'excuse de ne pas avoir eu le temps de lire la dernière version pour répondre dans l'immédiat à cette question. La réponse sera apportée ultérieurement.

Prévention particulière à destination des agents les plus exposés :

Les personnels qui ont [une vulnérabilité de santé au regard du virus Covid-19](#) ou qui vivent avec une personne ayant cette vulnérabilité peuvent faire une demande de travail à distance selon les critères retenus par le « Haut Conseil de la santé publique ». Une autorisation leur sera accordée sous réserve de présentation d'un **certificat médical** justifiant la vulnérabilité.

Responsabilité en cas de contamination :

La responsabilité des directeurs d'école ou des enseignants **ne pourra pas être engagée** devant le juge civil en cas de contamination d'un élève (Article L.914-4 du code de l'éducation). La responsabilité de l'État **se substitue dans tous les cas** à celles des personnels. La mise en cause de la responsabilité pénale d'un personnel ne pourrait intervenir qu'en cas de **manquement grave et délibéré**.

La décision de la Mairie de ne pas rouvrir les écoles aux élèves le 18 mai résulte de deux difficultés :

- *Le manque d'effectif (des personnels absents pour des raisons de santé ou de garde d'enfants)*
- *Le manque de produits désinfectants (commandes en attente de livraison / produits réquisitionnés pour les établissements de santé)*

La désinfection des locaux a bien eu lieu, mais l'entretien ne peut se faire correctement dans le cadre d'une reprise de

L'école.

Cependant, les enseignants pourront accéder à l'école ce lundi 18 mai.

2- Organisation de la scolarisation

Prévoir un temps bilan :

Un bilan de l'enseignement à distance sera fait au niveau de l'école.

À la reprise, les connaissances et les compétences des élèves seront très hétérogènes. Dès les premiers jours, un temps sera utilement consacré à un point de situation pour identifier où en est chaque élève dans ses apprentissages et préciser ses besoins. Les parents seront destinataires d'une fiche navette.

Les enseignants n'ont pas pu trouver la fiche navette parmi les documents proposés dans le cadre de la reprise.

Accompagner les élèves les plus fragiles :

Les élèves qui n'ont pas participé avec assiduité à l'enseignement à distance feront l'objet d'une attention toute particulière et de prévenir ainsi un éventuel risque de décrochage scolaire.

Le RASED pourra être sollicité. Le cas échéant, les mesures habituelles liées à la protection de l'enfance s'appliquent, selon les protocoles en vigueur.

Une vigilance sera portée aux élèves en déconnexion numérique avec la poursuite des dispositifs de distribution de papier comme MailEva ou celui mis en place dans l'école avec le partenariat de la municipalité. Un nouveau recensement de ces élèves se fera au cours de la première semaine.

Veiller à la continuité pédagogique pour les élèves en situation de handicap :

Le retour progressif des élèves en situation de handicap fait l'objet d'une attention particulière. Ils font partie des élèves prioritaires.

Les missions des AESH sont redéfinies.

En présentiel:

- Expliquer et éduquer aux gestes barrières, impliquer ces élèves.
- Prendre le temps de remettre en place les routines et rituels.
- Prendre le temps de laisser les élèves exprimer des émotions et des peurs.
- Prendre en compte l'accentuation des difficultés d'attention, d'impulsivité et d'anxiété.
- Accompagner particulièrement ces élèves à respecter la distanciation physique.

En distanciel:

Les AESH qui le souhaitent peuvent poursuivre l'accompagnement des élèves à distance uniquement, par mail, via le blogue de l'école ou par téléphone. Ils ne sont pas autorisés à se rendre au domicile personnel des élèves et de leurs représentants légaux.

Rappel : les élèves concernés sont ceux dont les familles ont reçu une notification de la MDPH pour un accompagnement par une AESH.

Les AESH de l'école ont été présentes en réunion et en distanciel auprès de leurs élèves pendant le confinement. Elles le resteront de la même manière à partir de lundi.

Poursuivre les apprentissages jusqu'en juillet :

En cette fin d'année scolaire, l'enjeu est de s'assurer que les élèves maîtrisent les connaissances nécessaires au passage dans la classe supérieure et ainsi lutter efficacement contre le risque de décrochage. Des fiches présentent les objectifs par niveau d'enseignement.

Enseignement en présentiel : un travail sera mené également dans ce sens en réunion de rentrée lundi 18 mai 2020 au cas où il y aurait une réouverture de l'école avant la fin de l'année. L'équipe réfléchira sur l'organisation retenue pour l'école, le nombre de classes, le nombre d'élèves par classe, le niveau de classe.

Il n'y aura plus de classe à proprement parler, mais des regroupements d'élèves par niveau ou pour des compétences particulières sauf si nous avons suffisamment d'élève par classe car tous les enseignant (tes) sont prêts à revenir en présentiel la matinée et assurer le distanciel l'après-midi si l'école est ouverte sans cantine.

Les familles des élèves fragiles, sans outil numérique, élèves dans familles nombreuses seront contactées pour les inviter en priorité à re-scolariser leurs enfants en présentiel en plus des élèves des familles volontaires.

Enseignement à distance :

Les enseignants ont commencé à travailler sur la mutualisation des activités qui seront proposées aux élèves dans le cadre de la reprise. Les activités dans le domaine du langage seront privilégiées en TPS, PS et MS et des évaluations seront proposées aux élèves pour préparer la rentrée 2020/2021.

Les collègues de GS travailleront ensemble sur la mise en place d'évaluation (des pistes ont été données dans le cadre

de la reprise) et des activités seront menées conjointement avec les autres niveaux sur des thèmes bien précis. Cette harmonisation a pour but de cibler des compétences à faire acquérir ou à consolider au mieux pour cette dernière période de l'année scolaire 2019 2020

Bilan du fonctionnement pédagogique pendant le confinement et l'organisation de la scolarisation de tous les élèves à partir du 18 mai

TPS

I. Organisation de la continuité pédagogique pendant le confinement :

- Mise en place d'un Drive par mail (mail académique + création adresse gmail spécifique), téléphone + page d'intro sur le blogue
- Le blogue n'étant pas accessible aux enseignants dans un premier temps, publications hebdomadaires de propositions d'activités et fiches-conseil sur le Drive (fichiers PDF, MP3, MP4 / impression non nécessaire). Les familles sont prévenues par mail (en mode CCI).
Après résolution du problème d'accès au blogue, communication des activités via celui-ci.
-> Les familles font faire à leur enfant les activités qu'elles peuvent mettre en place parmi celles proposées : essentiellement du langage, de la manipulation, des activités motrices et artistiques.
-> Elles s'organisent librement en fonction de leurs contraintes
-> Des échanges de mails enseignante/familles ont lieu, si nécessaire, pour répondre aux questions
-> Un retour d'activités hebdomadaire leur est demandé par mail ou téléphone (photos recommandées).
- Un contact téléphonique hebdomadaire avec chaque famille par semaine pour faire le point
- Des classes virtuelles (via le CNED) de 30 minutes environ, par petits groupes de 4 maximum, 2 fois par semaine à partir de la semaine 5.
-> Dates, horaires et matériel communiqués par mail
-> Reprise d'activités publiées sur le Drive ou le blogue, mais aussi organisation d'autres situations d'apprentissage (chacune accompagnée d'explications aux parents)

II. Bilan : retour positif des familles

- Les 15 familles ont dit avoir accès aux propositions d'activités et fiches conseil
- 1 famille a complètement décroché (pour raison de santé)
- 1 famille a gardé contact mais de manière irrégulière (pour raison professionnelle)
- 13 familles sont restées en contact régulier
- 3 familles n'ont pas pu faire les activités ciblées proposées sur le Drive ou le blogue : retours d'activités autonomes, jeux symboliques (pour raison matérielle, familiale – manque de temps)
- 12 familles ont mis en place des activités parmi celles proposées sur le Drive ou le blogue
-> 7 familles ont fait des retours d'activités réguliers
-> 5 familles ont fait des retours d'activités irréguliers
- 11 familles ont envoyé des photos ou vidéos, dont 7 régulièrement
- 12 familles ont participé aux classes virtuelles : 5 aux 4 sessions, 6 à 3 sessions, 1 à 2 sessions
4 défections pour la 4ème session (raisons professionnelles ou techniques)
- Le nombre de retours d'activités a baissé en semaine 4 puis en semaine 6 :
Raisons invoquées : le travail, la santé, le manque de matériel, la gestion de la continuité pédagogique de la fratrie, la gestion des émotions et de la motivation des enfants
- 3 familles souhaitent recevoir les propositions d'activités par Maileva ou équivalent.

III. Organisation de la scolarisation à partir du 18 mai :

Prolongation de l'organisation mise en place en période 4 avec évaluation des acquis, jusqu'à changement de situation.

PS1

I. Organisation de la continuité pédagogique pendant le confinement :

Continuité pédagogique à partir de la plateforme « toute mon année.com » utilisée par la majorité des parents depuis la rentrée Août 2020.

Ils étaient donc habitués pour la plupart à consulter ce blog, ce qui a facilité le partage des activités.

Cependant, il a fallu relancer certains parents qui avaient changé de téléphone, ou qui avaient perdu leur mot de passe etc...

Organisation : Activités à faire sur la semaine, postées tous les lundis. Types de supports : matériel à fabriquer à la maison, fiches imprimables ou non, documents numériques, livres audio, liens et vidéos Youtube...

Retour hebdomadaire demandé par messages sur le blog, mails, photos ou appel téléphonique.

II. Bilan :

Retours de tous les parents chaque semaine (sauf pour 2 familles injoignables les 2 premières semaines).
Même si l'assiduité dans le travail n'a pas été la même pour tous, dans l'ensemble le bilan est positif.

Sur 25 familles :

- 18 font des retours réguliers sur activité par photos/mails/messages
- 4 par appels téléphoniques détaillés, avec des retours sur les difficultés et réussites des élèves sur les activités
- 1 avec peu de retour et qui s'excuse car les 2 parents travaillent depuis le début du confinement
- 1 famille avec peu de retour sur activité
- et 1 famille qui ne donne quasiment pas de retour.

Ce qui fait 72% de la classe qui utilisent parfaitement le numérique et font des retours réguliers, 20% qui utilisent le numérique (l'enseignante peut vérifier les connexions au blog) mais qui répondent par appel téléphonique et 8% qui ne font peu voire pas de retour.

III. Organisation de la scolarisation à partir du 18 mai :

Prolongation de l'organisation mise en place en période 4 avec organisation de classes virtuelles si l'enseignement continue en distanciel.

PS2

I. Organisation et bilan de la continuité pédagogique pendant le confinement :

- Envoi des exercices par mail, par communication téléphonique et SMS.

Les exercices étaient envoyés le samedi afin que les parents qui travaillent puissent s'organiser en fonction de leur emploi du temps et d'une organisation intra-familiale plus pratique. Cela a permis de rendre agréable cet enseignement à distance pour les familles puisque les questions étaient posées dès le samedi et tout au long de la semaine ; pour des précisions de consignes ou des restitutions de photos et d'exercices mais également pour des commentaires sur les exercices préférés par les élèves, ou leurs difficultés.

La majorité des familles pouvaient récupérer les informations par mail.

Il y a eu quelques petits problèmes de décrochage de courte durée quand deux parents ont eu des problèmes liés à leurs connexions le relais a été fait par la téléphonie mobile et SMS. Un troisième enfant a eu des problèmes de santé il a été excusé pour une semaine.

- Certains parents ont eu des documents papier remis dans leur boîte aux lettres et complétés par des appels téléphoniques et SMS.
- Les parents ont également apprécié l'envoi des cahiers de vacances faits par l'Académie de la Réunion.

II. Organisation de la scolarisation à partir du 18 mai :

Pour la prochaine période, fonctionnement identique et mise en place de classes virtuelles pour les parents qui le peuvent et qui le souhaitent.

PS-MS

I. Organisation de la continuité pédagogique pendant le confinement :

- Mise en place via l'application « Toute mon année.com » et assistance téléphonique
- Publications hebdomadaires d'activités
- Retours via l'application, par mail ou par téléphone
- Un contact téléphonique hebdomadaire avec chaque famille par semaine pour faire le point
- Envoi d'un tableau d'évaluation de compétences aux familles afin qu'elles le complètent en toute objectivité.

II. Bilan :

- 19 familles (dont 2 récemment) sur 22 sont inscrites sur l'application de la classe et ont accès aux activités
- 3 familles ont reçu les activités dans leur boîte aux lettres (dont 2 qui n'étaient pas connectées au blog de la classe et une qui a un accès internet trop réduit)
- 1 famille muette
- 11 familles font des retours réguliers avec ou sans photos
- Les autres font des retours téléphoniques lors des appels hebdomadaires
- Quelques retours du tableau d'évaluation de compétences. En attente de ceux qui manquent.

III. Organisation de la scolarisation à partir du 18 mai :

Prolongation du système en période 5 avec évaluation des acquis, et mise en place des classes virtuelles.

La famille de l'élève en situation de handicap a eu besoin d'aide pour réajuster l'enseignement.
Une classe virtuelle individuelle avec accompagnement par son AESH sera organisée pour cette élève.

MS1

I. Organisation de la continuité pédagogique pendant le confinement :

- création d'une adresse gmail pour communiquer avec les parents
- envoi hebdomadaire des documents par mail (en raison d'une erreur technique ne permettant pas laux enseignants d'accéder au blogue)
- communication avec les parents chaque semaine pour des informations, pour les retours d'activités par mail (photos et messages, fichiers audios sont envoyés par les parents), par téléphone, par sms. Les parents font les activités à leur rythme. L'enseignante n'impose pas d'emploi du temps en raison de la disponibilité des parents, et de l'enfant pour la mise en activité à la maison, mais indique la durée de chaque activité.

II. Bilan :

- Les 23 familles ont accès aux documents envoyés par mail jusqu'à maintenant (l'enseignante a eu confirmation auprès de chacun d'eux), que ce soit sur ordinateur, tablette ou téléphone.
- Familles ayant gardé un contact régulier (en envoyant des photos, messages de retour chaque semaine) : 22
- Famille ayant gardé un contact irrégulier : 1 (l'enseignante est obligée d'appeler pour avoir un retour qui est bref car pour cet élève, il n'y a pas de retour de mail ni sms pour le bilan des activités (mais la maman répond quand il s'agit d'une information administrative urgente). Elle doit s'occuper des enseignements de son autre enfant en primaire aussi.
- Famille(s) ayant décroché : 0
- Les retours d'activités étaient constants surtout les semaines 4 et 5 (beaucoup de retours) mais il y en a eu très peu en semaine 6.

III. Organisation de la scolarisation à partir du 18 mai :

Même dispositif mais utilisation du blogue pour envoyer les documents, le problème d'accès étant résolu.

MS2

I. Organisation de la continuité pédagogique pendant le confinement :

- Mise en place par mail (en CCI), téléphone et SMS (pour 21 élèves).

Envoi hebdomadaire en début de semaine.

Les familles font faire à leur enfant les activités proposées dans divers domaines (mathématiques – graphisme – langage – conscience phonologique – principe alphabétique – activités motrices et artistiques – histoire à écouter – défis à relever - ... avec divers liens vers des sites éducatifs avec des jeux interactifs).

Elles s'organisent librement en fonction de leurs contraintes.

3 à 4 activités sont ciblées dans les propositions sur lesquelles un retour est demandé en fin de semaine (ou en cours de semaine) avec des photos et commentaires (mail ou sms).

Un contact téléphonique hebdomadaire est assuré auprès des familles qui n'ont fait aucune remontée d'informations. Très souvent, les parents n'ont pas fait les activités ciblées au préalable.

- Mise en place pour la version papier pour 2 familles depuis le 23 avril 2020 en raison de fracture numérique pour l'un, et intolérance aux écrans pour l'autre (les photocopies sont faites à l'école et ensuite, déposées par l'enseignante dans la boîte aux lettres des familles concernées). Avec ces 2 familles, le lien est essentiellement téléphonique pour les retours.

- Pas de classe virtuelle mise en place.

II. Bilan :

-15 familles sur 21 accusent réception régulièrement du document hebdomadaire envoyé par mail. Elles ont donc accès aux activités proposées. Les autres y accèdent mais n'envoient pas obligatoirement l'accusé de réception demandé à chaque fois.

-13 familles gardent contact et font des remontées plutôt régulières.

-5 familles muettes : elles ne donnent aucun signe de vie car les parents travaillent. Il faut donc aller vers eux en téléphonant mais très souvent, les activités proposées ne sont pas faites quand l'enfant est gardé par un membre de la famille. Le rôle de l'école maternelle est parfois minimisé dans le parcours scolaire de l'enfant.

-Certains parents ont du mal à se faire accepter comme « maîtresse » aux yeux de leur enfant.

-Certaines activités n'ont pas pu être faites par manque de matériel, par manque de temps (il faut gérer toute une fratrie en distanciel et établir des priorités), par manque de motivation des enfants et pour cause de reprise de travail.

-4 familles ont décroché, dont une qui reçoit la version papier (difficulté à gérer la continuité pédagogique pour l'ensemble de la fratrie).

III. Organisation de la scolarisation à partir du 18 mai :

Prolongation du fonctionnement pour la Période 5 avec évaluation des acquis, jusqu'à changement de situation.

Parole aux parents : difficulté à faire classe à leurs enfants pas toujours motivés compte tenu de la situation : perception du lieu d'enseignement (maison=vacances), positionnement de la maman différent de ce qu'il est à l'accoutumée, manque de matériel, gestion de la fratrie, des émotions.

Recherche de solutions (situations équivalentes) pour atteindre les objectifs, ce qui explique que parfois les activités mises en place différent de celles qui sont proposées par les enseignants.

MS-GS

I. Organisation de la continuité pédagogique pendant le confinement :

- Mise en place par mail, téléphone + utilisation du blog de la classe Toutemonannée.com
- Envoi du travail chaque semaine et mise en ligne de ce même travail sur le blog de la classe.
 - ➔ Un retour d'activités hebdomadaire leur est demandé (photos recommandées).
- Un contact téléphonique hebdomadaire avec chaque famille par semaine pour faire le point
- Des classes virtuelles quotidiennes de 1h pour les MS, de 1h30 pour les GS, par petits groupes de 6 ou 7 maximum à partir de la semaine 2.
 - ➔ Dates, horaires et matériel communiqués par mail
 - ➔ Reprise d'activités publiées sur le blog de l'école, mais aussi organisation d'autres situations d'apprentissage (chacune accompagnée d'explications aux parents)

II. Bilan :

- sur les 23 familles, 4 n'ont pas fait de retours d'activité et ont eu du mal à assurer la continuité pédagogique.
- La mise en place des classes virtuelles a été très appréciée des familles connectées, rétablir le lien leur a semblé primordial dans la remotivation des enfants. Un équilibre reste à trouver pour les familles ayant du mal à suivre les classes virtuelles.

III. Organisation de la scolarisation à partir du 18 mai :

Prolongation du fonctionnement en période 5 avec évaluation des acquis, jusqu'à changement de situation.

GS1

I. Organisation de la continuité pédagogique pendant le confinement :

Création d'une adresse email et un drive uniquement pour correspondre avec les parents, par lequel ils ont accès aux activités et aux supports (comptines, affichages, outils). Les familles ont également accès aux activités via le blogue de l'école sur lequel sont aussi postées des photos.

II. Bilan :

- Familles avec qui il y a des contacts par des échanges téléphoniques / mails : 23/23
- Familles qui ont accès aux fichiers d'activités numériques : 22/23
- Familles qui possèdent les outils numériques réellement adaptés : 15/23
- Familles qui disent avoir des difficultés à accéder aux fichiers d'activités (mauvaise connexion, pas d'outils numériques adaptés, seulement le tél.) : 8/23
- Familles avec qui il y a régulièrement des suivis téléphoniques : 2/23

Correspondance à tout moment par mail. Appel aux parents qui en font la demande ou si c'est nécessaire.

- Familles qui renvoient régulièrement des photos des activités : 13/23
- Familles qui font ou ont fait au moins un retour par téléphone : 3/23
- Total des familles qui font des retours d'activités (régulier ou non) : 16/23

-Familles qui ne font pas de retour des activités : 7/23 Ce qui ne veut pas dire que ces familles ne font pas travailler leurs enfants.

-Famille qui fait travailler son enfant mais sans suivre les fichiers d'activités que je propose : 1/23.

Parmi les familles qui font des retours, toutes suivent relativement bien les activités.

L'enseignante fait régulièrement un point. Les familles disent apprécier ce qui est proposé et la variété des activités. La maîtresse essaie de proposer des activités facilement reproductibles à la main ou qui demandent peu de matériel ou des choses qu'on a chez soi (allumettes, graines, pinces à linge...)
 Pas de classe virtuelle mais des capsules vidéos pour travailler la phonologie auxquelles les familles qui ont internet ont accès (soit normalement 22 : tablettes, ordi. ou tél.).
 Les vidéos sont en ligne, elles sont visionnées entre 20 et 30 fois, c'est un moyen de suivi. Sachant tout de même qu'un enfant peut regarder plusieurs fois une même vidéo.
 Dans les activités proposées, il y a également des alternatives pour les élèves qui ont des difficultés, ainsi les familles peuvent adapter le travail.

III. Organisation de la scolarisation à partir du 18 mai :

Prolongation du fonctionnement en période 5 avec évaluation des acquis jusqu'à changement de situation.

Question sur le prêt de tablettes pour les familles ayant des problèmes de connexions ou non équipées d'outils numériques.

Mme Clément informe que seulement 8 familles étaient intéressées et que le service informatique de la Mairie doit passer à l'école pour formater les tablettes afin qu'elles soient distribuées aux familles sous couvert d'une convention établie entre les familles et la mairie.

Distribution par les policiers municipaux.

GS2

I. Organisation de la continuité pédagogique pendant le confinement :

Chaque famille a été contactée par téléphone à la rentrée de mars afin de récupérer leur adresse mail. Le travail a été communiqué toutes les semaines de 3 façons différentes :

1. Par le bloc-notes de l'école
2. Par le partage des fichiers PDF, MP3, MP4 sur drive de la classe
3. Par l'envoi d'un mail commun à tous les parents avec les adresses en CCI pour expliquer le travail de la semaine avec en pièces jointes les fichiers PDF, MP3 et MP4.

Il y avait environ 4 mails dans la semaine (parfois plus selon les besoins de chacun).

1. Un mail en début de semaine pour le partager et expliquer le travail de la semaine.
2. Deux mails pour partager les liens des cours interactif péi (essentiellement les lundis et jeudis)
3. Un mail le vendredi afin de demander un retour sur les activités faites dans la semaine. Les familles qui avaient des difficultés pour répondre aux mails ont été contactées par téléphone.

Le travail donné a été adapté pour que l'impression ne soit pas nécessaire avec des consignes spécialement pour le travail à l'oral.

Toutes les familles avaient les moyens de récupérer le travail donné, elles avaient toutes un moyen numérique à disposition et elles ont toutes répondu au moins une fois à un mail envoyé.

II. Bilan :

		Pourcentage %
Nombres de décrocheurs*	4	16.67 %
Nombres de familles qui répondaient irrégulièrement	7	29.17 %

Nombre de familles qui répondaient régulièrement**	13	54.16 %
Total	24	100 %

*familles qui ont fait très peu, voir même aucun retour sur les activités de leur enfant sur la période 4. Ces familles sont généralement muettes et/ou difficilement joignables par téléphone malgré de nombreux appels.

**familles qui ont répondu à chaque mail avec un retour écrit/photos des activités

III. Organisation de la scolarisation à partir du 18 mai :

Prolongation du fonctionnement en période 5 avec évaluation des acquis et mise en place de classes virtuelles jusqu'à changement de situation.

GS3

I. Organisation de la continuité pédagogique pendant le confinement :

- dans un premier temps, contact téléphonique avec les parents pour confirmation des coordonnées et pour l'accès au numérique
- L'accès au blog de l'école ayant rencontré des problèmes techniques au départ, il a été convenu d'utiliser le système de messagerie pour communiquer et transmettre les activités.
- Les activités proposées, essentiellement de manipulation, n'impliquent pas la nécessité d'imprimer les fichiers, ce qui a pour but d'éviter les difficultés liées aux systèmes d'impression.
- Une réponse individualisée (par mail ou, le cas échéant, téléphonique) est apportée aux parents si besoin.
- Nous accusons réception des productions d'élèves
- Mise en place de la classe virtuelle avec prise en main de l'outil CNED, par petits groupes de 5 ou 6 élèves.
- Nous continuons sur les mêmes modalités, en alimentant le blog de l'école en parallèle.

II. Bilan :

- Contact établi avec les familles : 100%
- Réception des activités par les familles : 100%
- Pas de retour de production, mais l'élève fait les activités : 21,7%
- Retours de productions : 78,3% dont
- Retours de production irréguliers : 13%
- Retours réguliers : 65,3%
- Participation à la classe virtuelle : 87 %
- Une famille souhaite recevoir les activités au format papier

III. Organisation de la scolarisation à partir du 18 mai :

Prolongation du fonctionnement en période 5 avec utilisation du blogue pour transmettre les activités et mise en place de classe virtuelle jusqu'à changement de situation. Points de situation avec évaluation des acquis.

Il y aura probablement, pour les élèves de GS, distribution d'un petit fichier élève dans le cadre de l'évaluation.

BILAN RASED

Bilan de l'ESDP (enseignante spécialisée à dominante pédagogique / Maîtres E)

- Suivi à distance, en lecture principalement (téléphone + mail) pour les élèves de l'élémentaire déjà connu du RASED
- Accompagnement des parents qui rencontrent des difficultés pédagogiques avec leur enfant
- Accompagnement des enseignants qui sollicitent le RASED pour le suivi des élèves fragiles
- Participation à des équipes éducatives en visioconférence

Bilan PsyEN (psychologue de l'éducation nationale)

SUR LES MYOSOTIS

Sollicitée essentiellement par une enseignante de GS

- Accompagnement des enseignants qui sollicitent le RASED pour les élèves, qui refusent de se mettre au travail

sous forme de conseils et/ou d'intervention téléphonique auprès de la famille

+ SUR LES AUTRES ECOLES

- Accompagnement des parents qui culpabilisent de ne pouvoir aider leur enfant à surmonter leurs difficultés, à les motiver... Travail de réassurance / ses compétences parentales
- Accompagnement des parents dans la constitution des dossiers MDPH
- Accompagnement des enseignants dans la constitution des dossiers GEVASCO,
- Travail de mise en lien entre familles-élèves, enseignants, partenaires extérieurs
- Bilans psychométriques à distance
- Participation à des équipes éducatives en visioconférence

Lien avec les familles :

Les parents n'étant plus autorisés à entrer dans l'école, de nouvelles modalités de communication doivent être mises en place : téléphone, cahier de vie, blogue, mail, classe virtuelle, affichage.

Les outils, modalités et la fréquence de la communication :

L'administratif : blog de l'école, appels, accueil à l'entrée de l'école par les enseignants et/ou la direction pour remise de documents

La partie pédagogique : classe virtuelle, blog de classe et/ou d'école, appels, mails

Dans le cadre d'une réouverture, un point hebdomadaire sera communiqué aux familles: nombre d'élèves accueillis, conditions d'encadrement, situation sanitaire.

Les réunions d'équipe éducatives en distanciel seront privilégiées mais si les familles n'ont pas d'outil numérique adéquat elles se feront à l'école.

Les informations à destination des parents, concernant les coordonnées de l'école, seront à nouveau affichées sur le portail de l'école dès lundi 18 mai, ainsi que sur le blogue de l'école.

Information : les photos scolaires seront livrées mardi 19 mai à l'école et distribuées début juin par les enseignants selon un planning établi pour respecter les mesures barrières.

Les règlements se feront par chèque à l'ordre de l'OCCE LES MYOSOTIS ou en espèces, à condition d'avoir l'appoint.

Question : les parents pourront-ils aider à la distribution ?

La réponse est négative : il faut limiter les contacts

Proposition de Mme Babillon : la secrétaire pourrait se charger de la distribution et de récupérer les paiements ?

La réponse est négative : trop contraignante pour elle de devoir distribuer les photos pour l'ensemble des classes

La réponse est négative : trop contraignante pour elle de devoir distribuer les photos pour l'ensemble des classes

Tous les enseignants sont d'accord pour se rendre à l'école pour la distribution. La distribution des photos des GS2 sera effectuée en dernier puisque l'enseignante de la classe est mandataire de l'OCCE de l'école.

3- Communauté éducative

Lien avec les mairies :

Suivi régulier de la mise en œuvre du protocole sanitaire.

Identification des rôles et missions des différents agents communaux.

Les agents communaux qui continueront à travailler dans l'école, seront inclus à la réunion de prérentrée en présentiel ce lundi 18 mai.

Information de Mme Babillon : certains personnels communaux seront dispatchés dans les autres services de la mairie.

Travail au sein de l'équipe d'école :

Les modalités et le calendrier des concertations seront redéfinis. Les réunions en présentiel doivent se tenir dans le respect des gestes barrière. Les missions attendues et l'organisation du temps de chacun en intégrant les AESH et ATSEM doivent être définies.

Un autre conseil d'école est prévu en dernière période : il pourra se tenir au sein de l'école en respectant les gestes barrières, car c'est une réunion institutionnelle pour laquelle il est autorisé plus de 10 participants. Il sera organisé dans la cour ou dans la salle de motricité.

La prérentrée en présentiel se fera au sein de l'école le lundi 18 mai. Des réunions d'équipe en distanciel se fera toutes les fins de semaine (les jeudis après-midi)

Contacts utiles :

Numéro du médecin de l'éducation nationale : *ou les médecins du village ou le 15*

Numéro de l'infirmière scolaire : *coordonnées transmises dès que possible car une nouvelle infirmière entrera en*

fonction lundi au collège.

Adresse du blogue de continuité pédagogique : <https://bloc-note.ac-reunion.fr/bras-panon-myosotis/>

Questions diverses :

Quelles sont les modalités prévues pour les cas d'enfants qui auront le nez qui coule et qui toussent en raison du froid dans notre région et non à cause du COVID, sachant que c'est fréquent en cette période ?

Accepte-t-on un enfant qui a le nez qui coule ?

Même s'il s'agit juste d'une grippe ou d'un rhume, c'est un enfant qui a un système immunitaire affaibli et donc un enfant à risque face à un porteur sain. Ce sont des questionnements qui seront débattues ultérieurement. Il y aura une réponse au cas par cas.

Question sur les personnels de la municipalité qui ne peuvent pas venir travailler (santé ou garde d'enfants) : va-t-il y avoir du recrutement pour pallier les absences ?

Réponse : à ce jour, il n'a pas la capacité d'accueillir les élèves. La responsabilité de la commune est en jeu. Certains agents ne pourront pas reprendre. Le recrutement de personnes en bonne santé est envisagé.

Question : Dans le cas d'un enfant présentant des symptômes, qu'en est-il des autres élèves ?

Un protocole est prévu par rapport au cas de figure d'un enfant contaminé : appel au 15, isolement de l'enfant, intervention de partenaires. Il existe une possibilité de fermer l'école.

Questions :

Est-ce que le compte-rendu du conseil d'école sera envoyé aux parents ? Les parents élus recevront par mail un exemplaire du compte-rendu.

Est-il possible que l'école communique aux parents élus présents au conseil les coordonnées de tous les parents de l'école pour communiquer les informations importantes ? Non, car le RGPD ne le permet et un bon nombre de parents l'ont précisé sur la fiche de renseignements de leur enfant. (question posée en début de réunion)

Le blogue sera un moyen de communication privilégié entre l'école et les parents : le compte-rendu du conseil d'école y sera publié en respectant le RGPD, ainsi que toute information importante concernant l'école.

Ils seront postés sur la page d'accueil par la Madame la directrice.

L'adresse du blogue a déjà été diffusée aux familles par le biais du site de la municipalité. Le lien sera renvoyé par mail aux parents élus.

Est-ce qu'on trouvera les informations pour chaque classe ? Oui, il y a une page par classe sur le blogue. A charge aux enseignants de faire vivre la page de leur classe (publication des emplois du temps, des retours d'activités sous forme de photo –pas de visage, ni de nom-, liens pour des activités diverses et variées...)

POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :

- Articulation vie scolaire / protocole sanitaire
- Organisation de la continuité pédagogique.
- Lien école / familles

La séance est levée à : 16h39

Fait en visioconférence, le 15 mai 2020

La directrice,
Présidente du Conseil d'Ecole :
Madame Clément

La Secrétaire de séance :
Mme Delaunay